

Natixis teste le contrôle d'accès biométrique

Natixis propose à ses clients de tester l'authentification et la signature de leurs ordres de paiement en utilisant une clé USB biométrique dont l'accès est protégé par leur empreinte digitale. La clé biométrique est une alternative aux mots de passe et identifiants de sécurisation des contrôles d'accès. C'est la cellule d'innovation « Lab Cash Management » de la banque qui a rendu possible cette solution. La CNIL a autorisé Natixis à mener une expérimentation sur une période donnée auprès de « bêta-testeurs ».

« Après s'être connecté au portail web de Natixis, le trésorier ou le signataire insère sa clé biométrique dans un port USB puis il sélectionne l'"Authentification par certificat" ou la "Signature par certificat". Il lui suffit ensuite de poser son doigt sur le capteur d'empreinte afin de s'identifier », explique l'établissement.